

Afrique du Nord et Moyen-Orient

L'Égypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie, pays qui appartiennent tous à la Francophonie, bénéficient des programmes d'aide canadiens.

En Égypte, l'aide porte sur la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et sur l'appui aux réformes économiques et sociales, y compris l'amélioration de la situation socio-économique des femmes.

Au Liban, le programme d'aide se concentre sur la reconstruction du pays, y compris la réforme du système de taxation et la formation professionnelle et technique. Au Maroc et en Tunisie, le programme s'articule autour du transfert de technologies et des connaissances techniques grâce au renforcement institutionnel des établissements de formation technique et professionnelle, ainsi qu'autour du développement du secteur privé. Il contribue à consolider les partenariats entre le Canada et le Maghreb.

Afrique de l'Ouest

Les pays d'Afrique occidentale qui appartiennent à la Francophonie et reçoivent l'aide canadienne comprennent le Cap-Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. L'aide bilatérale se concentre au Sénégal et en Guinée. La Mauritanie bénéficie d'un petit programme bilatéral, tandis que la Guinée-Bissau et le Cap-Vert ont accès au Fonds canadien d'initiatives locales. L'aide canadienne dans cette région porte principalement sur l'éducation de base et le développement de l'économie populaire, y compris l'appui aux PME et aux projets de micro-financement.

Sahel et Côte d'Ivoire

Le programme d'aide destiné au Sahel et à la Côte d'Ivoire comprend notamment la coopération bilatérale avec le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Club du Sahel, le Comité inter-États pour la lutte contre la désertification au Sahel et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal.

Les priorités de ce programme, axé sur la recherche d'un équilibre plus harmonieux entre les facteurs démographiques, économiques et environnementaux, sont la satisfaction des besoins humains fondamentaux, la saine gestion des affaires publiques (y compris le renforcement de la société civile et l'appui à la décentralisation) et le développement du secteur privé. Divers projets favorisent également la participation des femmes au développement, la coopération régionale et la protection de l'environnement.

